

## **SEANCE DU 07 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze, le 07 Avril 2015, le Conseil Municipal de la commune de SENIERGUES, légalement convoqué le 03 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel THEBAUD, Maire.

Etaient présents : Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Robert ESCAPOULADE, Angélique LAFON, Yvelise PAGANEL, Pascal RICHARD

Etait absent excusé : Yoann BERGOUNIOUX

Secrétaire de séance : Angélique LAFON

### **1 – REPRISES DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON :**

Après avoir entendu lecture du rapport de Monsieur le Maire qui demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions n° 1, n° 6, n° 12, n° 17, n° 48, n° 58 et n° 68, dans le cimetière communal, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code Général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2223-17 et R 2223-12 à R 2223-21 ;

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente d'existence et qu'elles sont bien en état d'abandon, ledit état dûment constaté ;

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par les attributaires desdites concessions, en leur noms et au nom de leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien, et qu'elles sont, en outre, nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions, en état d'abandon, suivantes :
  - o Concession n° 1 : Famille MEGE
  - o Concession n° 6 : Famille DE CHAUNAC
  - o Concession n° 12 : Famille RENIERES
  - o Concession n° 17 : Famille PRADIE
  - o Concession n° 48 : Famille PEGOURIE
  - o Concession n° 58 : Famille LACAZE
  - o Concession n° 68 : Famille DEGAT
- Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération

### **2 – CONVENTION D'INTERVENTION SUITE A L'ADHESION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT (SDAIL) :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a adhéré au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du LOT (SDAIL) dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Afin de définir les obligations respectives, une convention d'intervention a été rédigée par le SDAIL avec l'appui des services du Département.

Après lecture de cette convention, le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à la signer.

**3 - AMENAGEMENT DE SECURITE SUR 3 POINTS (RD 10 AU NIVEAU DE L'EGLISE ; CARREFOUR RD 801/10 ; ENTRE LA MAIRIE ET LA SALLE DES FETES) : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement afin de sécuriser le bourg.

Ce dossier a été étudié par les services du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du LOT.

Le montant de ce projet s'élève à 40 000 € H.T.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention de 10 000 € auprès du Ministère de l'Intérieur.

Le Plan de financement serait le suivant :

- Montant H.T. des travaux :	<b>40 000 €</b>
○ Subvention sollicitée :	10 000 €
○ Fonds libres :	30 000 €
○ TOTAL :	<b>40 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande et charge Monsieur le Maire du suivi.

**4 - AMENAGEMENT DE SECURITE SUR 3 POINTS (RD 10 AU NIVEAU DE L'EGLISE ; CARREFOUR RD 801/10 ; ENTRE LA MAIRIE ET LA SALLE DES FETES) : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FAPEC**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement afin de sécuriser le bourg.

Ce dossier a été étudié par les services du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du LOT.

Le montant de ce projet s'élève à 40 000 € H.T.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre du FAPEC de 25 % soit 10 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande et charge Monsieur le Maire du suivi.

## **5 – DISSIMULATION CONTENEURS POUBELLES :**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que pour dissimuler les conteneurs poubelles, il est nécessaire de prévoir une toupie de béton de 6 m3.

Jean-Jacques DELBERT doit s'occuper de demander un devis.

## **6 – ACHAT TONDEUSE :**

Monsieur le Maire fait part de l'achat de la tondeuse à POLE VERT pour un montant de 800 €.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES :**

### **A – PLAN DE SAUVEGARDE :**

Monsieur le Maire souhaite mettre à jour le plan de sauvegarde. Il précise qu'une réunion aura lieu prochainement

### **B – DEPOT PERMIS DE CONSTRUIRE :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que depuis la dernière séance les demandes de permis suivantes ont été déposées :

- Monsieur RESSEJEAC : Réfection toiture
- Monsieur MALGOUYARD : Réfection joints
- Monsieur MATEU : Agrandissement de sa maison. Permis refusé

### **C – CIRCUITS DE BOURG :**

Monsieur le Maire précise que la soirée du circuit de bourg pour notre commune ne se fera pas le 15 Août 2015. Il va falloir proposer une autre date.

Une petite cérémonie pour célébrer les 80 ans de la séparation de Montfaucon est envisagée fin juin ou début juillet (à déterminer). Cette manifestation sera associée aux circuits de bourg.

### **D – PLAN PAYSAGE :**

Monsieur le Maire remercie Yvelise PAGANEL d'avoir tenu une permanence à la mairie pour recevoir le public

### **E – DEMANDE DU SSIAD**

Monsieur le Président du SSIAD a adressé un courrier dans les mairies concernant l'achat d'un bus pour personne à mobilité réduite d'un montant de 30 480 € et sollicite les communes pour une aide financière. Dossier en attente de précisions.

### **F – INFOS DIVERSES :**

- Une brochure concernant le très haut débit dans le LOT est disponible en Mairie
- La transhumance passera à Sériergues le 15 Avril.

## **G – TOUR DE TABLE :**

- Robert ESCAPOULADE rappelle le gros trou sur le chemin de la Faurie. Un courrier recommandé peut être envisagé pour faire les travaux. Michel MESPOULET doit aller voir le responsable avant d'envoyer quoi que ce soit.
- Huguette MONESTIER précise qu'elle n'a pas pu aller à la réunion du Syded. Un dossier sera transmis à la Mairie.
- Pascal RICHARD signale que Jean-Pierre MALGOUYARD souhaiterait que soit mis en place un moyen de diffusion pour les décès ou enterrements. Monsieur le maire précise qu'il faut profiter de la révision du Plan de Sauvegarde pour récupérer des numéros de téléphone ou adresses mails afin de transmettre les infos.
- Michel MESPOULET précise qu'il y a beaucoup de pigeons sur le toit de l'Eglise. Il signale également que le vote du budget a eu lieu pour le syndicat du Céou.
- Yvelise PAGANEL a assisté au vote du budget au Syndicat de l'eau.
- Magali CLAMAGIRAND précise que l'ouverture de la MSP aura lieu le 20 avril.
- Angélique LAFON précise qu'un minibus peut être loué aux associations de la Communauté de Communes avec une convention et sous conditions. Elle signale que le « Multi accueil » a été voté pour 15 places au lieu de 10 en septembre
- Jean-Jacques DELBERT précise que les travaux de l'abribus deviennent urgents

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures**